

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE-VALLEE DE L'OGNON

- COMPTE-RENDU -

DATE DE LA CONVOCATION	Mercredi 16 avril 2014
Délégués en exercice	35
Délégués présents	33
Pouvoir	1
Délégués votants	34

* * * * *

Séance du jeudi 24 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le jeudi 24 avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Haute-Vallée de l'Ognon, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de MELISEY, sous la présidence de Monsieur Henri SAINTIGNY, Président.

Etaient présent(e)s :

BELFAHY : M STOECKLIN Jean-Jacques (1)
 BELMONT : MM PINOT Christian et SEGUIN Michel(2)
 BELONCHAMP : MM SARRE Vincent et NOEL Rémy (2)
 ECROMAGNY : MME CHIPAUX et M CORBERAND Stéphane (2)
 FRESSE : MME CARDOT Eliane, MM DAGUE Alain et PERNOT Jean-Marie (3)
 HAUT-DU-THEM-CHATEAU-LAMBERT : MME VALDENNAIRE Sylviane et M CLAUDEL Hubert (2)
 LA LANTERNE-ET-LES-ARMONTS : MM MARTINET Gilles et MME GRANDGIRARD Janine (2)
 MELISEY : MMES FRESLIER Marie-Claire et MAIRE Françoise, MM CHATELOT Henri, DEMYTTENAERE, PETRONELLI Yves, PINOT Régis (6)
 MIELLIN : M TACHET Jean-Claude (1)
 MONTESSAUX : M DEMANGE René et MME TORTISSIER Virginie (2)
 SAINT-BARTHELEMY : MMES COUTHERUT Sylvie et MAS GARCIA Lydia, MM GILLET Denis, OUDOT Francis (4)
 SERVANCE: MME KILLY Sonia, MM SAINTIGNY Henri, GRANDMOUGIN Bernard et VERNIER Bernard (4)
 TERNUAY-MELAY-ET-SAINT-HILAIRE : MM LALLOZ Jacques et PERNOT Jean (2)

Etaient absents: MME BERNARD Anne-Marie et M CARITEY Cyril

ORDRE DU JOUR

- 1/ Mise en place du conseil communautaire, élection du Président, des vice-présidents, et autres membres du bureau
- 2/ Désignation des délégués de la Communauté de Communes de la Haute-Vallée de l'Ognon au syndicat mixte du Pays des Vosges Saônoises
- 3/ Pays des Vosges Saônoises – désignation d'un référent Plan Climat Energie Territorial
- 4/ Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges – désignation des représentants
- 5/ Mission Locale Pour l'Emploi – désignation des représentants
- 6/ Sytevom – désignation des représentants
- 7/ Haute-Saône Numérique – désignation des représentants

DEL. 49 – MISE EN PLACE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE, ELECTION DU PRESIDENT, DES VICE PRESIDENTS, ET AUTRES MEMBRES DU BUREAU

NOMENCLATURE : 5.7 Intercommunalité

Monsieur le Président ouvre la séance et procède à l'appel des 35 conseillers communautaires élus pour siéger au sein de l'Assemblée à compter de ce jour. La majorité de l'organe délibérant étant bien présente (33 titulaires et un pouvoir), il demande à Monsieur Jean-Claude TACHET, doyen d'âge de l'Assemblée de présider à son tour la séance afin de procéder à l'élection du nouveau Président, et à Monsieur CORBERAND Stéphane et Madame TORTISSIER Virginie, benjamins d'âge de l'Assemblée, d'assurer le secrétariat de séance tout au long du conseil de mise en place. Les 34 conseillers se sont exprimés à chaque tour de scrutin.

A l'appel des candidatures par Monsieur Jean-Claude TACHET pour le poste de Président, seuls Messieurs Régis PINOT et Henri SAINTIGNY se portent candidats. Le scrutin à bulletin secret donne le résultat suivant : est élu Président à la majorité absolue au premier tour de scrutin Monsieur Régis PINOT avec 24 voix contre 9 voix à Monsieur Henri SAINTIGNY et 1 bulletin blanc.

Le nouveau Président adresse ses remerciements au Conseil Communautaire et reprend la présidence de séance. Il propose alors à l'Assemblée la mise en place de 3 Vice-Présidents et 9 autres membres de bureau. Après en avoir discuté, le Conseil Communautaire accepte cette proposition à l'unanimité.

Suit l'élection à bulletin secret de 3 Vice-Présidents sur proposition de Monsieur le Président :

Monsieur Gilles MARTINET, seul candidat déclaré, est élu 1^{er} Vice-Président à la majorité absolue au premier tour de scrutin avec 24 voix et 10 bulletins blancs. **Il sera chargé des finances, de la fiscalité, SPANC, des ordures ménagères, de l'économie.**

Madame Sylvie COUTHERUT et Monsieur Vincent SARRE sont candidats déclarés. Madame Sylvie COUTHERUT est élue 2^{ème} Vice-Présidente à la majorité absolue au premier tour de scrutin avec 16 voix contre 12 voix à Monsieur Vincent SARRE et 6 bulletins blancs. **Elle sera en charge de la jeunesse, petite enfance, de la culture, du tourisme et du logement.**

Messieurs Alain DAGUE, René DEMANGE, Jean PERNOT et Vincent SARRE sont candidats déclarés. Monsieur René DEMANGE est élu 3^{ème} Vice-Président au deuxième tour de scrutin avec 19 voix contre 13 voix à Monsieur Jean PERNOT et 2 bulletins blancs. **Il sera en charge de l'urbanisme, des travaux, la communication, des Nouvelles Technologies, du Système d'Information Géographique et du déploiement du Très Haut Débit.**

Domaine réservé au Président : sport

Suit l'élection des autres membres du bureau :

Messieurs Hubert CLAUDEL, Stéphane CORBERAND, Alain DAGUE, Jean PERNOT, Henri SAINTIGNY, Vincent SARRE, Michel SEGUIN, Jean-Jacques STOECKLIN et Jean-Claude TACHET seuls candidats déclarés, sont élus membres de bureau.

Siègeront comme simple conseillers communautaires : Mesdames Anne-Marie BERNARD, Eliane CARDOT, Michèle CHIPEAUX, Marie-Claire FRESLIER, Lydia MAS GARCIA, Janine GRANDGIRARD, Sonia KILLY, Françoise MAIRE, Virginie TORTISSIER, Sylviane VALDENNAIRE, ainsi que Messieurs Cyril CARTEY, Henri CHATELOT, Patrick DEMYTTENAERE, Denis GILLET, Jean-Pierre GRANDMOUGIN, Jacques LALLOZ, Noël REMY, Francis OUDOT, Jean-Marie PERNOT, Yves PETRONELLI, Christian PINOT, Bernard VERNIER.

DEL. 50 – DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE-VALLEE DE L'OGNON AU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES VOSGES SAONOISES

NOMENCLATURE : 5.3 Désignation de représentants

Suite au renouvellement des instances communautaires, le Pays des Vosges Saônoises va procéder à la reconstitution de son comité syndical dont la première réunion devra se tenir au plus tard le 30 mai 2014.

La Communauté de Communes de la Haute-Vallée de l'Ognon doit désigner les délégués qui siègeront au comité syndical et ainsi prendront part aux actions du Pays : élaboration du Schéma de cohérence Territoriale, animation du programme LEADER, animation du Plan Climat Energie Territorial, développement du bois énergie, animation d'un contrat local de santé, contractualisation avec la Région Franche-Comté...

Vu les statuts du Pays des Vosges Saônoises qui octroient 5 représentants titulaires et 5 délégués suppléants (sachant qu'un délégué titulaire pourra se faire représenter par n'importe quel délégué suppléant issu de sa communauté de communes) ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **NOMME** les représentants désignés pour siéger au sein du comité syndical du Pays des Vosges Saônoises conformément à la liste ci-après :

Délégués titulaires :

- Madame Sylvie COUTHERUT
- Monsieur René DEMANGE
- Monsieur Gilles MARTINET
- Monsieur Régis PINOT
- Monsieur Henri SAINTIGNY

Délégués suppléants :

- Monsieur Stéphane CORBERAND
- Madame Marie-Claire FRESLIER
- Monsieur Jacques LALLOZ
- Monsieur Jean-Jacques STOECKLIN
- Monsieur Bernard VERNIER

Vote : 34
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

DEL. 51 – PAYS DES VOSGES SAONOISES – DESIGNATION D'UN REFERENT PLAN CLIMAT TERRITORIAL

NOMENCLATURE : 5.3 Désignation de représentants

La Communauté de Communes de la Haute-Vallée de l'Ognon doit désigner un délégué qui sera référent « Plan Climat Energie Territorial ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **NOMME** le représentant désigné pour siéger au sein du comité syndical du Pays des Vosges Saônoises conformément à la liste ci-après :

- Madame Marie-Claire FRESLIER

Vote : 34
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

DEL. 52 – PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES – DESIGNATION DES REPRESENTANTS

NOMENCLATURE : 5.3 Désignation de représentants

Suite au renouvellement des instances communautaires, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges va procéder à la recomposition de son comité syndical.

La Communauté de Communes de la Haute-Vallée de l'Ognon adhère au syndicat mixte au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

A ce titre, elle doit désigner le délégué qui siègera au comité syndical et ainsi prendra part aux actions du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **NOMME** le représentant désigné pour siéger au sein du comité syndical du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges:

Titulaire :

- Monsieur Henri SAINTIGNY

Suppléante :

- Madame Eliane CARDOT

Vote : 34 Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 0
--

DEL. 53 – MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI – DESIGNATION DES REPRESENTANTS

NOMENCLATURE : 5.3 Désignation de représentants

Suite au renouvellement des instances communautaires, La Mission Locale pour l'Emploi va procéder à la recomposition de son nouveau conseil d'administration.

La Communauté de Communes de la Haute-Vallée de l'Ognon adhère à la Mission Locale.

A ce titre elle doit désigner un délégué titulaire ainsi qu'un suppléant qui siègera au conseil d'administration de la Mission Locale de Lure-Luxeuil-Champagney.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **NOMME** le représentant désigné pour siéger au sein du conseil d'administration de la Mission Locale de Lure-Luxeuil-Champagney:

Titulaire:

- Madame Sylvie COUTHERUT

Suppléant:

- Monsieur Vincent SARRE

Vote : 34 Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 0
--

DEL. 54 – SYTEVOM – DESIGNATION DES REPRESENTANTS

NOMENCLATURE : 5.3 Désignation de représentants

Suite au renouvellement des instances communautaires, le SYTEVOM va procéder à la reconstitution de son nouveau comité syndical.

La Communauté de Communes de la Haute-Vallée de l'Ognon adhère au SYTEVOM.

A ce titre elle doit désigner un délégué titulaire ainsi qu'un suppléant qui siègera au comité syndical du SYTEVOM.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **NOMME** le représentant désigné pour siéger au sein du comité syndical du Sytevom:

Titulaire :

- Monsieur René DEMANGE

Suppléant:

- Monsieur Gilles MARTINET

Vote : 34 Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 0
--

DEL. 55 – HAUTE-SAONE NUMERIQUE – DESIGNATION DES REPRESENTANTS

NOMENCLATURE : 5.3 Désignation de représentants

Conformément à l'article 9.1 des statuts de Haute-Saône Numérique qui prévoit que la durée du mandat de chaque délégué du comité syndical suit celle du mandat de l'assemblée délibérante dont il émane, il convient de procéder à l'élection d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au comité syndical Haute-Saône Numérique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **NOMME** le représentant désigné pour siéger au sein du comité syndical de Haute-Saône Numérique:

Titulaire :

- Monsieur Régis PINOT

Suppléant:

- Monsieur René DEMANGE

Vote : 34 Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 0
--

INFORMATIONS DIVERSES

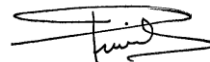
- Monsieur le Président, Régis PINOT, propose de mettre en place des conseillers délégués qui seraient rattachés aux vice-présidents.

Cette proposition sera présentée au prochain conseil communautaire.

Calendrier :

✓ **Prochain conseil communautaire** : mercredi 04 juin 2014, 19h30, salle des fêtes de Belmont

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.



Le Président
Régis PINOT